

# Mort du fils de Yannick Alléno à Paris : le principal suspect a été remis en liberté dans l'attente de son procès

Par Guillaume Poingt

Publié il y a 2 heures ,

Mis à jour il y a 26 minutes

**Cet homme de 25 ans, petit délinquant déjà connu de la police et de la justice, est sorti de prison en décembre dernier après avoir purgé une peine dans une autre affaire.**

Francky D., l'homme suspecté d'avoir mortellement percuté Antoine Alléno - fils du chef multi-étoilé Yannick Alléno -, est sorti de prison le 15 décembre 2022, dans l'attente de son procès, a appris *Le Figaro* de source judiciaire, confirmant une information de CNews. Après le drame, en mai 2022, l'intéressé avait été mis en examen, notamment pour «homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, aggravé par l'état d'ivresse manifeste», et placé en détention provisoire.

Cet homme de 25 ans avait été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire le 10 septembre 2022, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, mais était resté incarcéré jusqu'au 15 décembre 2022 en raison d'une peine à exécuter dans une autre affaire, précise la même source judiciaire. Au moment de son interpellation en mai dernier, une source policière indiquait en effet au *Figaro* que cet individu faisait l'objet d'une fiche de recherche pour une peine de prison qu'il n'avait pas purgée.

Dans un communiqué publié jeudi 23 février, l'association «Antoine Alléno», un mouvement bénévole créé par Yannick Alléno, «partage la vive émotion suscitée par l'information selon laquelle l'auteur de l'accident qui a causé la mort d'Antoine Alléno a été remis en liberté». L'association tient à préciser «que cette remise en liberté ne relève en aucun cas de la responsabilité des juges mais de la responsabilité directe du législateur français» et dit regretter «que la loi française ne permette pas de maintenir en détention provisoire l'auteur des faits jusqu'au procès». S'il est renvoyé devant le tribunal correctionnel au terme de l'information judiciaire, le suspect risque en théorie 10 ans d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende.

**À VOIR AUSSI** - Le fils du chef Yannick Alléno tué à un feu rouge par un voleur de voiture en fuite

## **Le suspect en état d'ivresse à bord d'un véhicule volé**

Les faits ont eu lieu dimanche 8 mai 2022 dans la soirée après le vol d'un véhicule de luxe, une Audi RS6, devant un restaurant péruvien du 7<sup>e</sup> arrondissement de la capitale. Malgré un permis de conduire révoqué, le voleur, Francky D., aurait présenté un faux ticket au voiturier avant de se glisser, en état d'ivresse, derrière le volant et de prendre la fuite à toute allure. À l'angle de la place de la Résistance et de l'avenue Bosquet, tout près du pont de l'Alma, alors qu'il n'était pas poursuivi, il a percuté un VTC et un scooter qui étaient arrêtés à un feu rouge. Le conducteur du scooter, Antoine Alléno, est décédé sur place. Souffrant de multiples contusions, la passagère du scooter et le conducteur du VTC avaient quant à eux été transportés à l'hôpital sans que leur pronostic vital soit engagé.

Juste après le choc, Francky D. avait pris la fuite à pied, mais avait rapidement été interpellé par un commissaire de police hors service de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP). Placé en garde à vue dans les locaux du Service du traitement judiciaire des accidents (STJA), le suspect avait dit ne pas se souvenir des circonstances du drame. Totalement ivre, avec plus d'un gramme d'alcool par litre de sang, il avait refusé le test d'alcoolémie et avait été conduit de force à l'hôpital pour un prélèvement sanguin.

Issu de la communauté des gens du voyage et domicilié à Bezons (Val-d'Oise), le suspect est un petit délinquant déjà connu des services de police et de la justice pour diverses affaires : vols de véhicules, vol en bande organisée, violences, détention d'armes à feu, divers délits routiers ou encore escroquerie.